

FONCIER  
AMÉNAGEMENT



Département de La SARTHE

Commune de Fillé sur Sarthe

"Le Clos du Bur"

PLAN DE BORNAGE

Lot n° 9

Echelle : 1/200



Section AA n°

Superficie : 477 m<sup>2</sup>

Surface de plancher : 300m<sup>2</sup>

PROVISOIRE 8  
S env. 476 m<sup>2</sup>

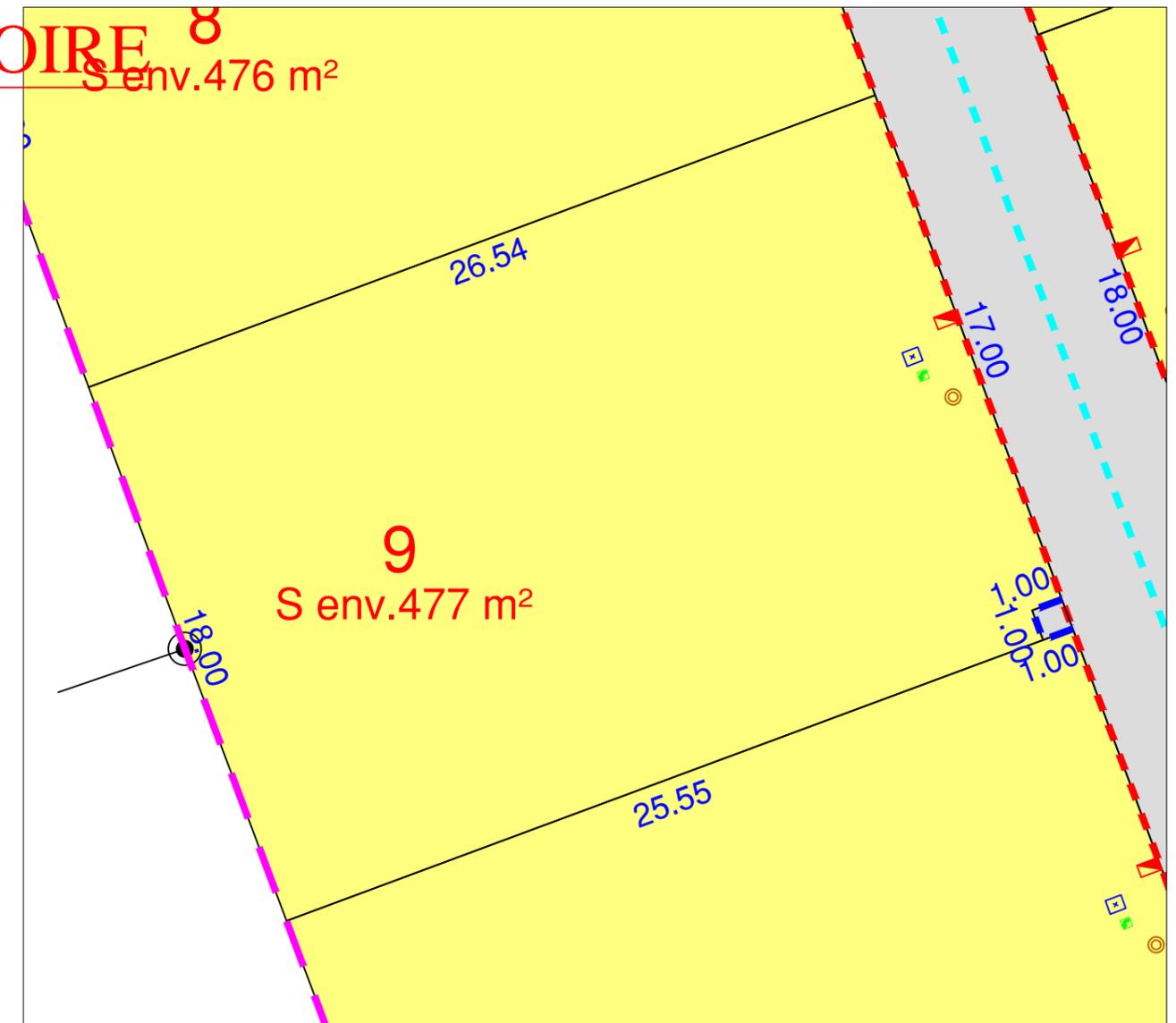


PLAN DE COMPOSITION

Echelle 1/1000

Maitre d'Ouvrage : FONCIER AMENAGEMENT  
3, Rue René Hatet - Appt n°002  
72000 Le Mans  
Tél. 02.43.86.64.76

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU  
SELARL de géomètres-Experts  
13 bis rue Jean Gremillon  
72000 LE MANS  
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06



regard préfa. 30x30 mutualisée TELECOM+FIBRE

citerneau

coffret ENEDIS BT et GRDF

boîte de branchement EU

Borne OGE plaquette nouvelle

Borne OGE ancienne

limite du lotissement

Espace vert

cheminement piéton ( finition sable stabilisé)

limite lot

bordures préfa. type P1 (vue 2 cm)

bordures préfa. type T2 (vue 14cm)

bordures préfa. type T2 (vue 2 cm)

**N.B:** La position des branchements et des réseaux est indicative.  
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.

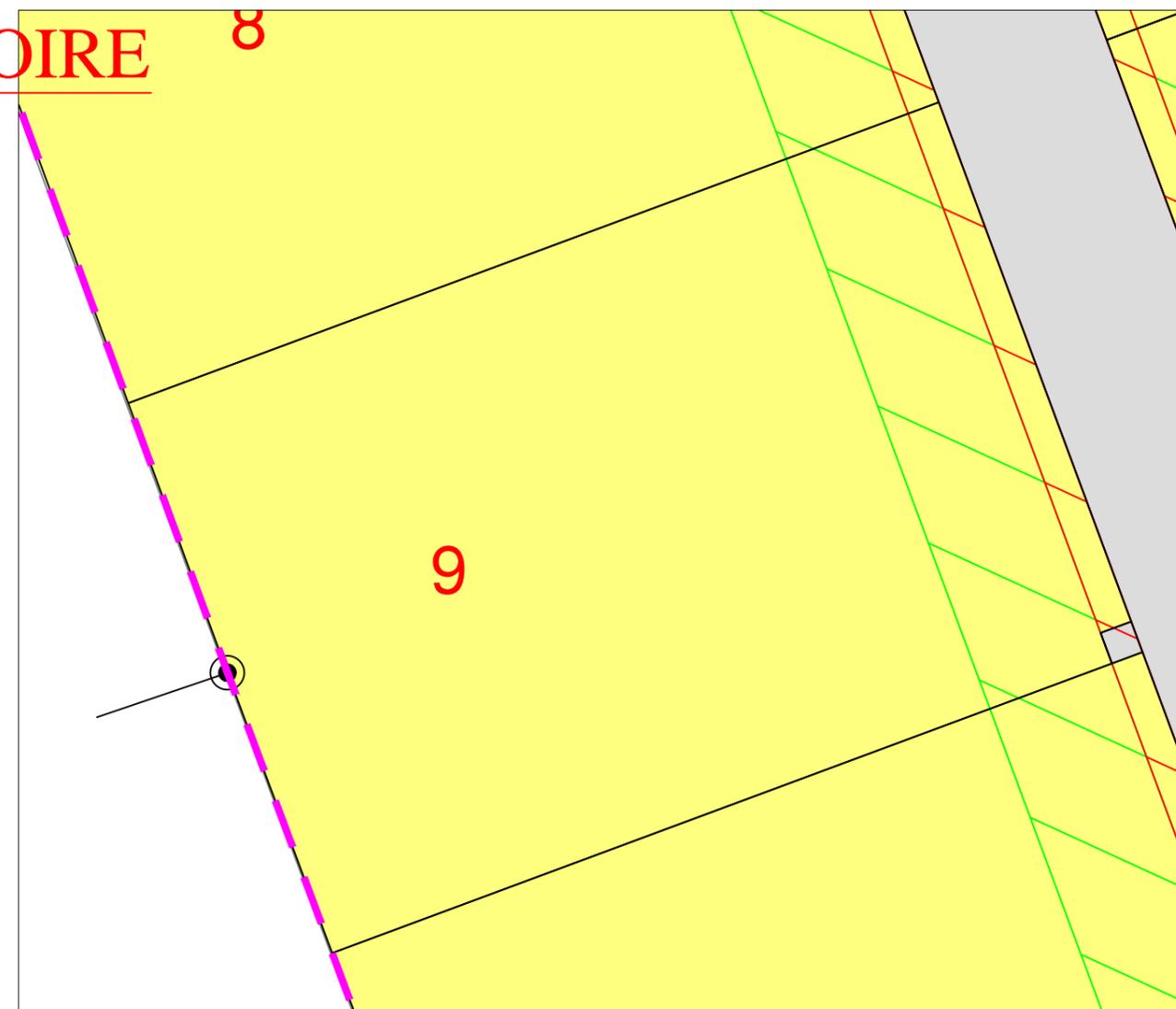
Etabli le 06 Novembre 2020

Règlement Graphique  
Lot n° 9  
Echelle : 1/200



NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.

PROVISOIRE



-  Zone inconstructible pour les garages et annexes au bâtiment principal (4m de large)
-  Zone inconstructible sauf pour les clôtures (1m de large)

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du  
Permis d'Aménager réalisé en décembre 2019  
arrêté n°PA 72133 19 Z0002

Etabli le 06 Novembre 2020